

[Voir en ligne](#)

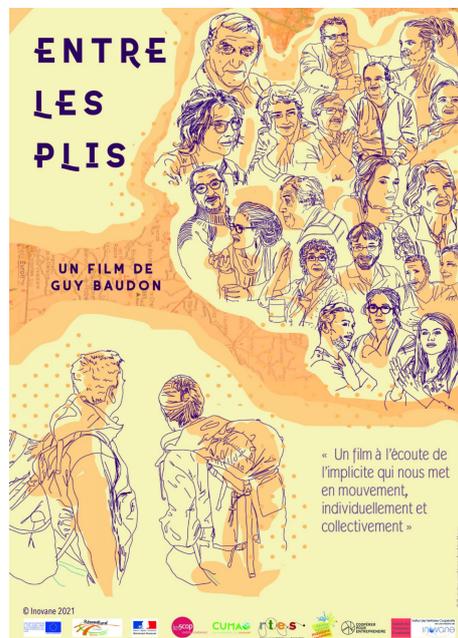


**Coopérer pour Entreprendre vous souhaite ses
meilleurs voeux pour l'année 2022 !**



[ANNULATION]

Projection du film "Entre les plis", 31 janvier



Nous espérons pouvoir vous retrouver le 31 janvier au soir pour la projection du film documentaire "Entre les plis", de Guy Baudon.

Au vu de la dégradation rapide de la situation sanitaire, nous sommes contraints d'annuler cette projection.

Nous espérons pouvoir la reprogrammer plus tard dans l'année et vous tiendrons informés.

Flashcoop : formez-vous au montage et à l'animation d'une Flashcoop !

En 2022, Coopérer pour Entreprendre se lance dans la **constitution d'une communauté d'animateurs** de Flashcoop répartis sur l'ensemble du territoire.

L'objectif : former des animateurs prêts à intervenir et permettre à toute structure le souhaitant de mettre en oeuvre une Flashcoop sur son territoire. Chaque animateur sera référencé et sollicité lorsqu'une Flashcoop se montera sur son territoire.

Qui peut se former au montage et à l'animation de Flashcoop et être référencé « animateur de Flashcoop » ?

- Des chargées d'accompagnement à la création d'activité (CAE, Groupement de Créateur, structures d'accompagnement à la création d'activité...).
- Des entrepreneur.es évoluant dans le champ de l'innovation sociale.

LE PARCOURS DE FORMATION « REALISER UNE FLASHCOOP »

Afin de garantir un transfert de savoir-faire de qualité, Coopérer Pour Entreprendre vous propose ce parcours de formation mêlant distanciel, présentiel et accompagnement individuel.



FRAIS PÉDAGOGIQUES DU PARCOURS

Salarié d'une structure sociétaire : 1600 €

Stagiaire supplémentaire structure sociétaire : 750 €

Salarié d'une structure non-sociétaire : 2000€

Stagiaire supplémentaire structure non sociétaire : 950 €

LES DATES PREVISIONNELLES

Module de formation présentielle :

5 et 6 avril 2022 à Paris

Vous êtes intéressé par la Flashcoop ? Contactez Romane : r.fouchet@cooperer.coop

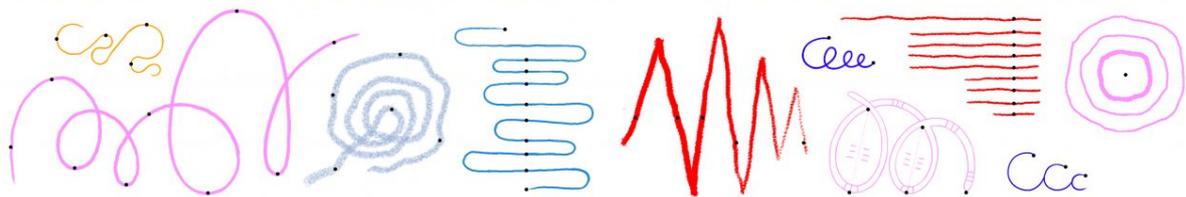
Plus d'infos sur la formation

S'inscrire à la formation

RENCONTRE – Entrepreneurs en situation de handicap, le 10 mars à Couëron

RENCONTRE Jeudi 10 mars 2022 ... Sur place à La Fraterne • (Couëron - Nantes) et à distance

Entrepreneurs en situation de handicap : comment favoriser l'accès à l'activité et en sécuriser le maintien ?



Rencontre organisée par:



Ils nous soutiennent:



Depuis quelques années, l'action publique encourage l'entrepreneuriat des personnes en situation de handicap. **Pour cause : accéder à un emploi salarié quand on est en situation de handicap reste une gageure.** 18% des actif-ves en situation de handicap sont au chômage, contre 9% pour l'ensemble de la population française. Être indépendant-e favoriserait des conditions de travail plus adaptées, plus souples et compatibles avec des situations multiples de handicap (horaires aménagés, alternatives entre travail et non-travail). Ainsi 8% des travailleur-ses handicapé-es ont fait le choix de se tourner vers le travail indépendant. Si les

dispositifs dédiés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap existent, un certain nombre de besoins exprimés restent encore non couverts : isolement, manque de dispositifs adaptés, difficultés de financement, sont autant de freins communs à de nombreux·ses entrepreneur·es, mais qui résonnent encore plus pour ceux en situation de handicap.

Coopérer Pour Entreprendre, en partenariat avec les CAE L'Ouvre Boîtes 44 (Nantes), Coodem (Laval) et Cdp49 (Angers) et avec le soutien de la Fondation de France, de la MACIF et de BPI, vous invitent à une rencontre sur l'entrepreneuriat en situation de handicap le 10 mars à Couëron.

Cette dernière qui s'inscrit dans une réflexion plus large sur **l'accompagnement des publics vulnérables**, menée depuis plusieurs années au sein de Coopérer pour Entreprendre, permettra de :

- Renforcer la compréhension des situations personnelles de ces personnes et de leur environnement (réglementaire, économique, social et médico-social, culture),
- Croiser une diversité d'expertises, de disciplines, d'initiatives qui interviennent auprès de ces publics.

Sont attendus des entrepreneurs, des chercheurs en sciences sociales et humaines, des acteurs engagés dans l'inclusion de ces publics à travers des dispositifs innovants, des spécialistes de la réglementation, des administrations publiques et des collectivités territoriales.

Consulter le programme

S'inscrire

Etude sur les CAE et la protection sociale : les rapports sont disponibles !

Les 13 et 14 octobre 2021, des journées d'étude "**Protection sociale dans les Coopératives d'Activité et d'Emploi**" se sont tenues au LEST à Aix-en-Provence.

Ces journées se sont inscrites dans la suite des **travaux de recherche sur "Protection sociale et CAE" conduits depuis 2018** par Flora Bajard, chercheuse CNRS et Maya Leclercq, membre associée au LEST et fondatrice du bureau d'étude [Sociotopie](#), avec le soutien de la DREES et de la DARES.

Positionnées à la croisée de l'espace académique et des CAE, ces journées ont réuni une douzaine de personnes travaillant dans et sur les CAE, de différentes régions de France, que ces personnes soient - ou aient été - entrepreneur.e.s, membre d'équipe support ou gérant.es

de CAE, avec une variété de parcours et d'expérience professionnelles, syndicales, de recherche.

Le rapport de recherche et le livret conclusif de ces journées d'étude sont désormais disponibles.

Vous pouvez les retrouver aux liens ci-dessous :

[Accéder au rapport et au livret](#)

[Se désabonner](#) | [Gestion de l'abonnement](#)